

ÉPICERIE SOLIDAIRE



Fruit d'un partenariat entre l'Université Lumière Lyon 2 et l'association étudiante GAELIS, l'épicerie propose aux étudiant.es de Lyon 2 ayant de faibles ressources, d'accéder à des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût (environ 10% du prix réel). L'accès à l'épicerie « l'agorae », se fait uniquement sur dossier avec une prise en compte des ressources.

CONTACT :

Épicerie solidaire

(située en face de la Maison de l'Étudiant.e)

Campus Porte des Alpes

Ouverte du lundi au jeudi

04 72 43 12 68

agorae-lyon2@gaelis.fr

<http://gaelis.fr/agorae-2/>

ÉTUDIANT.ES



EN DIFFICULTÉ PSYCHIQUE

Les étudiant.es qui souhaitent une aide médico-psychologique peuvent consulter un.e psychologue en entretien particulier, sur rendez-vous.

Les étudiant.es peuvent aussi rencontrer un.e infirmière (sans RDV) ou un.e médecin (sur RDV) afin de discuter, d'évaluer une situation et de recevoir soutien et conseils.

Pour prendre RDV, vous pouvez contacter le SSU par téléphone, par mail ou venir sur place.

Ces consultations sont gratuites.

CONTACT :

Service de Santé Universitaire (SSU)

campus Porte des Alpes - bâtiment L

5 avenue Pierre Mendès-France

69676 Bron cedex

accès tram T2 - arrêt Europe-Université

04 78 77 43 10

ssu@univ-lyon2.fr

CRÈCHE



L'Université dispose de places d'accueil pour les enfants des étudiant.es dans la crèche Equal à Bron (située à l'entrée du parc de Parilly, à côté du campus Porte des Alpes).

L'étudiant.e doit contacter la crèche EQUAL

au 04 78 78 09 47 ou se rendre directement sur place.

CONTACTS :

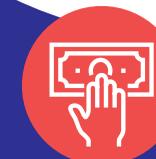
<https://www.univ-lyon2.fr/campus/equal>

crechequal@free.fr

Pour bénéficier d'une place en crèche, les étudiant.es doivent obligatoirement être inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2



GUIDE DES DISPOSITIFS SOCIAUX ET MÉDICAUX POUR LES ÉTUDIANT.ES



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

AIDES FINANCIÈRES

BOURSES

Toutes les questions relatives aux bourses des étudiant.es sont traitées par le service des bourses du CROUS de Lyon (DSE). Vérifiez que votre inscription a bien été prise en charge et que votre statut de boursier.e a bien été intégré.

En cas de problème sur votre inscription, contactez le centre d'inscriptions de l'Université Lumière Lyon 2.

CONTACTS :

DSE du CROUS

25 rue Camille Roy, Lyon 7^e
(Métro B arrêt Jean Macé
ou Tramway T2 arrêt Garibaldi-Berthelot),
Ouvert au public du lundi au jeudi
de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h
Tel : 04 72 80 17 70
<https://www.crous-lyon.fr/bourses>

Centre d'inscriptions

Université Lumière Lyon 2

4 bis rue de l'Université, Lyon 7^e
Bâtiment Clio (RDC)
Ouvert tous les jours de 13h30 à 16h
Tél : 04 78 69 73 33
Mail : inscriptions@univ-lyon2.fr

En cas d'importants problèmes de santé,
des dispositifs particuliers de maintien des bourses
peuvent être envisagés.
> Contactez le Service de Santé Universitaire (SSU)

DIFFICULTÉS SOCIALES, FINANCIÈRES... RENCONTRER UN.E ASSISTANT.E SOCIAL.E



Les étudiant.es de l'Université Lumière Lyon 2 sont reçus.es uniquement sur rendez-vous, par un.e assistant.e social.e du CROUS ou de l'Université. Les rendez-vous sont attribués en fonction des créneaux disponibles et, dans la mesure du possible, du campus de l'étudiant.e.

Les aides financières spécifiques attribuées par le CROUS et par l'Université Lumière Lyon 2 (dans le cadre de la CVEC - Contribution à la Vie étudiante et de Campus) viennent répondre au constat d'une situation sociale difficile. Ces aides sont soumises à une évaluation sociale : entretien avec un.e assistant.e social.e, présentation de justificatifs bancaires, plan d'action partagé.

<https://www.crous-lyon.fr/action-sociale-sante/lesaides-financieres-2/laide-specifique-poncutelle-asap>

Pour prendre rendez-vous avec une assistante sociale, envoyez un mail à l'adresse suivante : ssocial@crous-lyon.fr (précisez votre nom, prénom, établissement d'études et numéro de téléphone)

PRÉCARITÉ NUMÉRIQUE :

L'Université s'engage pour l'accompagnement numérique des étudiant.es, qui rencontrent des difficultés financières. Si vous rencontrez des difficultés d'équipement ou de connexion, envoyez un mail à l'adresse suivante : actionsocialeetudiante@univ-lyon2.fr

LOGEMENT



L'aide au logement est une compétence exclusive du CROUS, qui dispose d'un service logement à même de répondre aux questions des étudiant.es.

CONTACT :

CROUS de Lyon

59 rue de la Madeleine
Lyon 7^e

Plus d'informations sur le site :

<http://www.crous-lyon.fr/logements/>

Ressource utile :

<https://www.lyoncampus.com/je-trouve-un-logement>

EXONÉRATION DE DROITS D'INSCRIPTION



Ce dispositif concerne les étudiant.es qui, en raison de difficultés financières imprévisibles en début d'année universitaire, se trouvent en situation de grande précarité.

Cette aide ne peut être accordée qu'une seule fois au cours d'un même cycle d'études à l'Université Lumière Lyon 2 et ne concerne pas les étudiant.es de Campus France qui font leur première inscription à l'Université Lumière Lyon 2.

Les dossiers sont à retirer à la Maison de l'Étudiant.e (bureau U113) ou auprès du service social du CROUS ou de l'Université. Un entretien avec un.e assistant.e social.e du CROUS ou de l'Université est obligatoire, pour une évaluation de sa situation avant la remise du dossier à l'Université.

Les étudiant.es inscrit.es en D.U et en formation continue ne relèvent pas de ce dispositif.

CONTACT :

Service Vie Étudiante (bureau U113)

Maison de l'Étudiant.e - Campus Porte des Alpes
5 avenue Pierre Mendès-France 69676 Bron Cedex
Tel : 04.78.77.31 04